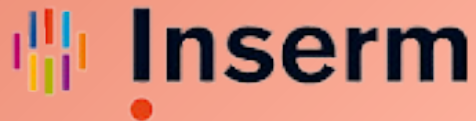


DOSSIER DE PRESSE

2024

ENQUÊTE SANTÉ MENTALE



Avant-propos	2
Etat des lieux de la santé mentale des étudiant-e-s sages-femmes	3
Humiliations, harcèlement et Violences Sexuelles et Sexistes (VSS)	4
Lien entre santé mentale et précarité	6
Dégradation de la santé mentale au cours du cursus	7
Des étudiant-e-s déjà en burn out	8
Des conséquences directes sur leur exercice professionnel futur	9
Le recours aux soins	10
Comparaison avec 2018	12
Conclusion	13
Méthodologie	14
Contacts	15



 **Inserm**

AVANT-PROPOS



L'ANESF est l'unique association représentant les étudiant·e·s sages-femmes. Elle existe depuis 1987 et fédère environ 4000 étudiant·e·s sages-femmes des 34 structures de formation de France grâce à leur adhésion et leur participation active aux projets et réflexions de la fédération.



Une mauvaise santé mentale chez les étudiant·e·s en santé est un problème majeur de santé publique, qui a un impact sur la qualité de vie personnelle et le fonctionnement, le programme d'études et la qualité des soins prodigués aux patient·e·s. Le mal-être des étudiant·e·s sages-femmes est un facteur aggravant la pénurie de sages-femmes en France.

Très peu d'études à ce jour ont examiné la santé mentale des étudiant·e·s sages-femmes dans le monde. L'ANESF tient donc à remercier le Dr Ariel Frajerman d'avoir mené cette enquête avec l'Inserm. Elle est la première étude nationale sur la santé mentale des étudiant·e·s sages-femmes et la plus importante, puisqu'elle porte sur près de de 2 000 étudiant·e·s.

ÉTAT DES LIEUX DE LA SANTÉ MENTALE



- 62 %** des étudiant·e·s sages-femmes sondé·e·s présentent un syndrome dépressif (selon le PHQ9 ≥ 10)
- 47 %** des répondant·e·s présentent un trouble anxieux généralisé probable (selon le GAD7 ≥ 10)
- 13 %** rapportent des symptômes en faveur d'un trouble dépressif majeur (TDM) au cours des 12 derniers mois
- 14 %** témoignent avoir eu des idées suicidaires (IS) au cours des 12 derniers mois

Des chiffres particulièrement élevés traduisant un mal-être généralisé au sein des études de sage-femme. La situation est alarmante, il est plus que nécessaire de mettre en place des mesures réelles afin d'améliorer la santé mentale des étudiant·e·s sages-femmes.

HUMILIATIONS, HARCÈLEMENT ET VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



19 % des étudiant·e·s sages-femmes sondé·e·s ont déjà souffert d'humiliation

1,8 % des répondant·e·s ont déjà subi du harcèlement sexuel

0,7 % des étudiant·e·s sages-femmes ont déjà subi une ou plusieurs agressions sexuelles depuis le début de leur cursus



Le taux d'humiliations et de harcèlement sexuel augmente au cours du cursus.

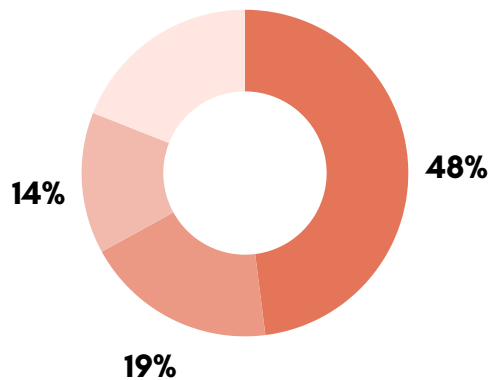
L'exposition à des violences durant le cursus est associée à une dégradation de la santé mentale des étudiant·e·s victimes et plus d'idées suicidaires.



Inserm

HUMILIATIONS, HARCÈLEMENT ET VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

les auteur·rice·s des violences :



- Sages-femmes (enseignant·e·s et encadrant·e·s en stages)
- Médecins
- Etudiant·e·s en médecine
- Autres



Dans **60%** des cas, les violences se déroulent à l'hôpital.

5 %

des répondant·e·s victimes de violences seulement ont utilisé les services administratifs et l'unité dédié au sexisme et aux violences sexuelles

Il est urgent de **restaurer la confiance des étudiant·e·s envers les services administratifs et l'unité dédié au sexisme et aux violences sexuelles**. Dans cette optique, il est nécessaire de **former le personnel** à ces problématiques spécifiques pour permettre une **réelle efficacité** de celles-ci dans chaque établissement de formation.

LIEN ENTRE SANTÉ MENTALE ET PRÉCARITÉ



Cette enquête a démontré que des **difficultés financières importantes** ainsi qu'un **nombre d'heure de travail dépassant 75H par semaine** étaient associés à plus de **troubles dépressifs majeurs**. De plus, les étudiant·e·s en situation de grande précarité étaient plus enclin·e·s à avoir déjà eu des **idées suicidaires** pendant leur cursus.

Les études de sages-femmes se voient être de plus en plus précarisantes pour les étudiant·e·s. En effet, chaque année, le coût de la rentrée universitaire augmente, dépassant cette année plus de 3 000€. Les étudiant·e·s sages-femmes se trouvent dans l'obligation de réaliser des stages à distance de leur lieux de formation sans toucher d'indemnisation à la hauteur des coûts engendrés. Le sur-salariat en parallèle d'études déjà très denses, est de plus en plus nécessaire dégradant significativement le bien-être étudiant.

» L'ANESF demande une revalorisation du statut d'étudiant·e hospitalier·ère, l'indemnisation des frais kilométriques à frais réel ainsi qu'une réforme globale du système de bourses afin de permettre à tous·tes de vivre décemment leurs études.

DÉGRADATION DE LA SANTÉ MENTALE AU COURS DU CURSUS

35 % des étudiant·e·s sages-femmes ont eu des pensées de décrochage au cours de leur cursus

9 % rapportent avoir des pensées de décrochage tous les jours ou presque tous les jours

» Les taux de signes d'anxiété des étudiant·e·s sages-femmes ne font qu'augmenter au fur et à mesure du cursus.

Un constat alarmant montrant la nécessité de la réforme de la formation

Ces chiffres sont le reflet d'une souffrance grandissante chez les étudiant·e·s sages-femmes. Les études denses et difficiles mettent à mal la santé mentale, d'autant plus avec l'alternance entre cours et stages et une surcharge horaire. La réforme de la formation est à l'heure actuelle nécessaire afin d'**harmoniser la charge de travail** au cours des différentes années d'études et ainsi d'améliorer le vécu des étudiant·e·s.

DES ÉTUDIANT·E·S DÉJÀ EN BURN OUT



18 % des étudiant·e·s sages-femmes ont rapporté un syndrome d'épuisement professionnel alors qu'ils n'effectuent pas encore de stage (2ème année)

44 % des étudiant·e·s sage-femme étant déjà allé·e en stage présentent un syndrome d'épuisement professionnel

IMPACT SUR L'ATTRACTIVITÉ

Le conditions des études de sage-femme et le mal-être des étudiant·e·s représentent une des causes principales du **manque d'attractivité de la formation**. Pour rappel, les **places vacantes** continuent d'exister depuis plusieurs années avec des taux alarmants.

**2ème
année**

**5ème
année**

+ **27%** de burn out chez
les étudiant·e·s
sages-femmes

DES CONSÉQUENCES DIRECTES SUR L'EXERCICE PROFESSIONNEL FUTUR



25 % des étudiant·e·s sages-femmes envisagent un exercice professionnel de moins de 15 ans (tous modes d'exercices confondus) *Enquête Bien-Etre - ANESF - 2023*

86 % des étudiant·e·s sage-femme envisagent un exercice hospitalier de moins de 15 ans, constat d'autant plus alarmant *Enquête Attractivité - ANESF - 2024*

Ces chiffres découlent du mal-être subi notamment lors des stages en hospitalier. Ils sont le reflet du manque de formation des professionnel·le·s concernant l'encadrement des étudiant·e·s. Il est donc urgent de mettre en place un statut de **maitre de stage universitaire** garantissant un meilleur accompagnement des étudiant·e·s en stage et ceci pas seulement en libéral mais également en hospitalier.

Le mauvais vécu des stages par les étudiant·e·s sages-femmes engendre des conséquences à long terme sur leur exercice. Cette situation ne fait qu'**aggraver le manque de sages-femmes**, notamment au sein des structures hospitalières. Le nombre de sages-femmes quittant le métier augmente tous les ans, ce qui montre l'importance de se saisir du problème pour améliorer la crise de la périnatalité.

LE RECOURS AUX SOINS



22 % des étudiant·e·s sages-femmes ont pris un médicament psychotrope au cours des 12 derniers mois

46 % des étudiant·e·s présentant un trouble dépressif majeur ont eu recours à ces substances au cours des 12 dernier mois

18 % des étudiant·e·s sans trouble dépressif majeur ont eu recours à ces substances au cours des 12 derniers mois

Ces chiffres reflètent deux problématiques majeures :

- les étudiant·e·s présentant un trouble dépressif majeur ont des difficultés à accéder aux traitements et prises en charges adéquats.
- les étudiant·e·s pour lequel·le·s notre enquête n'a pas mis en lumière de trouble dépressif majeur ont tout de même recours à des traitements psychotropes (pour environ 1/5 d'entre elles et eux) ce qui montre que les étudiant·e·s sages-femmes sont particulièrement touché·e·s par leurs études, et que le problème de santé mentale est plus large que le trouble dépressif majeur détecté.

LE RECOURS AUX SOINS



31 % des étudiant·e·s souffrant de troubles dépressifs majeurs seulement, ont bénéficié·e·s d'un traitement adéquat

23 % ont reçu la psychothérapie recommandée
18 % ont eu les traitements pharmacologiques recommandés

La grande majorité des étudiant·e·s sages-femmes n'a pas accès aux soins adéquats. Il est urgent de garantir l'accès à un·e psychologue ou psychiatre pour toutes les personnes le nécessitant. L'ANESF demande un accès effectif aux Services de Santé Etudiants et aux chèques psy non limitants, tant sur le choix du·de la professionnel·le que sur le nombre de séances.

COMPARAISON AVEC 2018



Il n'y a eu qu'une seule enquête sur les étudiants sages-femmes français en 2018, avant la pandémie de COVID-19.

EVOLUTION DE LA SANTÉ MENTALE

*Prévalence du syndrome dépressif
(selon le PHQ9 \geq 10)*

2018

> 29%

2024

> 62%

On peut remarquer une dégradation considérable de la santé mentale des étudiant·e·s sages-femmes depuis 2018.

EVOLUTION DE LA PRÉCARITÉ

Il en va de même pour la précarité qui touche à l'heure actuelle de plus en plus d'étudiant·e·s, ne leur permettant pas de vivre correctement.

*Etudiant·e·s estimant avoir des difficultés
financières modérées ou importantes*

2018

> 33%

2024

> 73%

CONCLUSION



Plus d'un·e étudiant·e sur dix a souffert de **dépression** et/ou a eu des **idées suicidaires** sur les 12 derniers mois, et **près de la moitié** d'entre elles·eux ont exprimé divers symptômes de **détresse**. Ces résultats alarmants soulignent la nécessité d'**intervenir pour améliorer la santé mentale des étudiant·e·s sages-femmes**, notamment en leur offrant des conditions d'enseignement et de vie plus sûres.

Dans le cadre de la prévention primaire, les actions pourraient cibler les facteurs associés aux troubles mentaux : **aider les étudiant·e·s ayant des difficultés financières** en leur accordant des **bourses**, réduire les heures de travail et lutter contre le harcèlement et les violences sexuelles.

Pour la prévention secondaire, les établissements de formation pourraient mettre en place un **dépistage des troubles mentaux** et **orienter les étudiant·e·s présentant des symptômes mentaux vers des professionnel·le·s de santé**.

Enfin, en ce qui concerne la prévention tertiaire, nous avons constaté que seul·e·s 31 % des étudiant·e·s sages-femmes souffrant de troubles mentaux ont reçu un traitement adéquat, ce qui laisse entrevoir d'importantes possibilités d'amélioration.

MÉTHODOLOGIE

Une enquête transversale en ligne a été réalisée entre le 02/11/2023 et le 11/12/2023 à l'aide de la plateforme REDCAP. Une invitation à une enquête anonyme en ligne a été envoyée à tous·tes les étudiant·e·s sages-femmes entre leur deuxième et cinquième année via les adresses électroniques académiques par leurs facultés respectives (34 facultés en France). Certaines facultés n'ayant pas envoyé au moins un courriel après 2 semaines, l'ANESF a également placé un lien web vers l'enquête sur les médias sociaux (Twitter, Facebook, Instagram).

Selon les données publiques, 3 700 étudiant·e·s sages-femmes français·e·s étaient éligibles à l'enquête. Au total, 1920 étudiant·e·s (taux de réponse : 51,9%) ont été inclus.

La première section recueillait les caractéristiques sociodémographiques. La deuxième section concernait le programme d'études, notamment l'année d'étude, les conditions de travail et les idées d'abandon. La troisième section portait sur la santé mentale. Elle comprenait le Patient Health Questionnaire 9 (PHQ9)¹⁸, un questionnaire couramment utilisé pour évaluer le syndrome dépressif au cours des deux dernières semaines ; le Generalized Anxiety Disorder 7 (GAD7), un questionnaire couramment utilisé pour évaluer le trouble anxieux généralisé¹⁹ ; et le Maslach Burnout Inventory (MBI) pour mesurer l'épuisement professionnel "au cours des derniers mois" à l'aide de deux versions différentes. La quatrième section contenait des questions sur l'occurrence de l'humiliation, du harcèlement sexuel et de l'agression sexuelle au cours du programme d'études. Enfin, les étudiantes sages-femmes pouvaient écrire des commentaires libres.

Nous avons assuré l'information des participant·e·s et obtenu le consentement éclairé de tous·tes les participant·e·s avant l'inclusion dans les différentes études approuvées par le biais d'un portail de transparence conformément au règlement européen sur la protection des données (GDPR). Le comité d'éthique de l'Université Paris-Saclay a approuvé le projet (CER-Paris-Saclay-2023-051). L'étude a par ailleurs été déclarée à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) (n°2229412).

L'analyse des données a été réalisée à l'aide du logiciel R4.0. Tout d'abord, nous avons présenté la distribution des fréquences pour toutes les variables d'intérêt.





Suzanne Nijdam

Porte-Parole

porteparole@anesf.com

06 46 68 58 62